

Chasse au trésor en forêt

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Fleur jaune  | <input type="checkbox"/> Escargot  |
| <input type="checkbox"/> Feuille marron  | <input type="checkbox"/> Nid d'oiseau  |
| <input type="checkbox"/> Arbre sans feuille  | <input type="checkbox"/> Champignon  |
| <input type="checkbox"/> Fougère  | <input type="checkbox"/> Empreinte d'animal  |
| <input type="checkbox"/> Chose violette  | <input type="checkbox"/> Cailloux  |
| <input type="checkbox"/> Flaque d'eau  | <input type="checkbox"/> Toile d'araignée  |
| <input type="checkbox"/> Insecte  | <input type="checkbox"/> Papillon  |
| <input type="checkbox"/> Chose bleue  | <input type="checkbox"/> Arbre tombé  |
| <input type="checkbox"/> Ecorce  | <input type="checkbox"/> Mouche  |
| <input type="checkbox"/> Bout de bois  | <input type="checkbox"/> Fleur rouge  |
| <input type="checkbox"/> Z'oiseau vert  | <input type="checkbox"/> Tec-tec  |
| <input type="checkbox"/> Z'oiseau la vierge  | <input type="checkbox"/> Lézard  |

Autres.....



JUIN 2016

Municipalité d'Authier-Nord
 452, rue Principale
 Authier-Nord (Québec) J0Z 1E0

Téléphone : 819-782-3914
 Télécopieur : 819-782-3916
 authier-nord@mrcao.qc.ca

JOURNAL LE PONT

TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire_____	3
Mot de la directrice générale_____	5
Mot d'urbanisme _____	6
Ça se passe chez-nous_____	7
Bulletin paroissiale_____	10
Horaire des messes_____	11
Décès, naissance, baptême, confirmation et changement de journée_____	12
Recette _____	13
Chronique verte : compost_____	14
Le réemploi de vos encombrants_____	15
Ben voyons, ton huile ! _____	16
Centre de valorisation_____	17
Vigilant au printemps_____	18
Chronique incendie_____	20
Recycler c'est bien_____	21
Ligne info-social_____	22
Ligne info-social (suite) Anniversaire_____	23
Analyse de l'eau_____	24
Envahisseur exotiques_____	28
Fosses septiques _____	29
Chronique verte_____	30

Chasse pour la voiture

<input type="checkbox"/> immeuble 	<input type="checkbox"/> chien 
<input type="checkbox"/> vélo 	<input type="checkbox"/> bus 
<input type="checkbox"/> pont 	<input type="checkbox"/> station essence 
<input type="checkbox"/> voiture verte 	<input type="checkbox"/> église 
<input type="checkbox"/> vache 	<input type="checkbox"/> train 
<input type="checkbox"/> camion 	<input type="checkbox"/> panneau chantier 
<input type="checkbox"/> panneau stop 	<input type="checkbox"/> restaurant 
<input type="checkbox"/> caravane 	<input type="checkbox"/> cheval 
<input type="checkbox"/> moto 	<input type="checkbox"/> rivière ou lac 
<input type="checkbox"/> camping car 	<input type="checkbox"/> clôture 
<input type="checkbox"/> tracteur 	<input type="checkbox"/> police 

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

Vous déménagez et vous voulez éviter que vos vieux objets se retrouvent au site d'enfouissement ? Il suffit simplement de savoir où les déposer. Voici comment vous départir de vos objets de façon responsable.

 <p>Frigo</p> <p><u>Utilisable</u> Ressourcerie</p> <p><u>Inutilisable</u> Écocentre</p>	 <p>Petits et gros électros</p> <p><u>Utilisable</u> Friperie (petits) Ressourcerie Certains comptoirs familiaux</p> <p><u>Inutilisable</u> Legault Métal Écocentre</p>	 <p>Meubles</p> <p><u>Utilisable</u> Ressourcerie Certains comptoirs familiaux</p> <p><u>Inutilisable</u> Écocentre</p>	 <p>Vaisselle</p> <p><u>Utilisable</u> Friperie Ressourcerie Certains comptoirs familiaux</p> <p><u>Cassée</u> Poubelle</p>	 <p>Stores Toile</p> <p><u>Utilisable</u> Ressourcerie Friperie Certains comptoirs familiaux</p> <p><u>Inutilisable</u> Poubelle Écocentre</p>	 <p>Boîtes en carton</p> <p><u>Non souillé</u> Bac de récupération Écocentre</p> <p><u>Souillé</u> Poubelle</p>
--	---	---	---	---	---

Quelques références :

Écocentre : 15, boulevard Industriel, La Sarre

Friperie au coin de l'Entraide : 48A, 4^e Avenue Est, La Sarre

Legault Métal inc. : 895, Route 111 Est, La Sarre

Ressourcerie Le Filon vert : 129, 3^e Avenue Est, La Sarre

Comptoirs familiaux : consultez le Répertoire des récupérateurs au : mrcao.qc.ca,

puis cliquez sur *Matières résiduelles* puis *Autres informations* ou inscrivez :

<http://mrc.ao.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

Source : Répertoire des récupérateurs de la MRC d'Abitibi-Ouest, 2013

Abonnez-vous à notre Chronique verte électronique au : <http://mrc.ao.ca/fr/la-chronique-verte/abonnement.cfm>
C'est gratuit !



Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807



Des questions ?
Écrivez-nous :
hotlinevert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
5, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Pouvons-nous dire que l'été est parmi nous ? Pour ma part, je suis persuadé que c'est le cas et je ne peux que souhaiter que c'est pour plusieurs mois à venir.

Malheureusement, pour un aîné de notre municipalité, il ne pourra en profiter. En effet, Monsieur Léopold Bergeron est décédé le 7 juin dernier à l'âge honorable de 93 ans, 7 mois. Monsieur Bergeron était l'une des dernières personnes de la municipalité à être né ici et y avoir passé toute sa vie, du moins jusqu'à ses 90 ans.

Fils d'Ubaldo Bergeron et d'Adélia Laverdière, des personnes qui furent parmi les premiers colonisateurs de la paroisse. Léopold reprit la ferme familiale et continua pendant plusieurs années à défricher la terre et à la cultiver. Très tôt dans sa vie, il s'implique de façon bénévole dans différents comités et organismes municipaux et est très impliqué dans la mise en opération de feu « Caisse populaire d'Authier-Nord ».

La ferme, du printemps à l'automne, et les chantiers forestiers durant l'hiver. Il y travailla durant plus de 20 ans comme bûcheron avec une foule de personnes, aujourd'hui pour la plupart décédées probablement. Et même avec mon père qui soit dit en passant, était son beau-frère.

C'est dans les années 1970 que la fusion des chantiers forestiers l'amène à travailler pour le groupement C.C.U. au départ et pour C.F.N.O. par la suite. Léopold fut un exemple pour bien des jeunes de ces années-là, car une très grande proportion de jeunes hommes de la municipalité ont travaillé sous sa supervision. Toujours dans ces années, il n'y avait pas tellement d'options. Soit, tu vas à l'école étudier et apprendre un métier, ou sinon, les autres options sont la forêt ou l'agriculture car l'industrie minière n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui.

MOT DU MAIRE(SUITE)

C'est suite à une vie bien remplie que Léopold Bergeron, à quelques années de la retraite, décida alors de se lancer en politique municipale. Le 18 février 1983, année de la municipalisation de la paroisse, Léopold Bergeron devient le premier maire de la municipalité d'Authier-Nord. Beaucoup de nouveau l'attend dans une fonction comme celle-ci. Il y a tant à faire car Authier-Nord est une nouvelle municipalité toute neuve. Il faut présenter un budget, engager une secrétaire municipale, préparer et rédiger les règlements municipaux suivants : Règlement administratif, de zonage, de construction, d'urbanisme, de nuisances, pour nommer que ceux-là et ce, dans un premier mandat.

Comme c'est un homme avec des idées bien arrêtées et une personne qui n'a jamais eu peur des défis, il a su s'acquitter de ces tâches pendant un peu plus de 10 ans. C'est en 1993 qu'il décida finalement de prendre sa retraite du monde municipal. Mais le temps devait lui sembler trop long, il décida de revenir en 1997 jusqu'en 2009, comme conseiller et je peux vous dire qu'il a joué son rôle de conseiller de façon honnête et responsable de la même façon qu'il a su mener sa propre vie. Finalement, je tiens à le féliciter pour l'ensemble de sa vie !

Le conseil municipal tient à offrir à la grande famille Bergeron, ses plus sincères condoléances suite au décès de Léopold Bergeron. Un grand colonisateur de notre petite localité. Merci Léo pour ton implication.

Et en passant, profites-en donc pour jouer au crible avec Joseph, car cela fait maintenant bientôt 5 ans qu'il t'attend.



FOSSES SEPTIQUES

Municipalité d'Authier-Nord

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest offre un **rabais de 25 \$** sur le service de traitement ou de vidange de fosses septiques résidentielles dans la Municipalité d'Authier-Nord.

Pour profiter du rabais, la date limite pour prendre rendez-vous les le **30 août**. Les journées réservées pour Authier-Nord en 2016 sont les suivantes :

Mardi le 13 septembre et mercredi le 14 septembre

Coût après rabais de 25 \$: *Traitement 150 \$* *Vidange 180 \$*
(taxes incluses)

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à mrcao.qc.ca.

Mesures à prendre pour la vidange de votre fosse septique :

- Que votre numéro civique soit visible;
- Que l'entrée d'auto soit dégagée;
- Qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- Que le couvercle de la fosse soit déterré et qu'il se soulève facilement;
- Qu'aucun animal ne soit à proximité.

Cette offre est prévue à tous les 2 ans; la prochaine reviendra en 2018.
Le rabais ne peut être jumelé avec une autre offre promotionnelle de la MRC d'Abitibi-Ouest.
La MRC d'Abitibi-Ouest peut modifier les dates fixées en raison de circonstances incontrôlables.

MOT DE LA DIRECTRICE

Bonjour à vous tous et toutes,

Un petit mot sur notre chère température, oui encore elle, qui ne nous a pas trop gâté ce printemps. Je crois bien qu'elle ne connaît plus les mots « chaleur » et « soleil » car elle a été plutôt restreinte à ce sujet....

Mais voilà qu'à l'approche de la mi-juin, elle semble vouloir être plus clémente pour nous et nous réchauffera avec du beau soleil. Il était temps ! Espérons qu'elle sera très généreuse tout l'été et l'automne qui suivra....On verra bien.

Mon petit mot s'adresse tout d'abord à nos jeunes et belles et danseuses de notre municipalité et des municipalités d'Authier et Chazel. Quel beau spectacle ! Et que dire des costumes. Wow ! Bravo à ces talentueuses couturières aux doigts de fées ! Tout ce travail qui fut fait BÉNÉVOLEMENT. Félicitation à Marjolaine Bastien, instigatrice de tout ce spectacle. Que d'imagination et de création ! Encore un gros BRAVO !

Ensuite, nos chers étudiants. Eh oui ! Une autre année d'écoulée. On le dit et on le redit : ça passe vraiment trop vite. Bon été et profitez-en bien !

Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30, nous sommes ouvert sur l'heure du midi. Vous pouvez venir chercher vos colis au mêmes heures, il est important d'apporter votre petite carte que le facteur vous a remis.

Je vous souhaite donc un été à la hauteur de vos attentes et de belles rencontres familiales !

Elise Gagnon

Écrevisse à taches rouges

Élodée du Brésil

ATTENTION

ÉVITEZ D'INTRODUIRE DES
**ENVAHISSEURS
EXOTIQUES**
DANS NOS PLANS D'EAU

Moules sébrées

Gobie à taches noires

Poisson rouge (Carassin)

Myriophylle à épi

Polamat crépu

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être catastrophiques pour la faune et la flore des plans d'eau du Québec!

SI VOUS UTILISEZ UNE EMBARCACTION :

AVANT et APRÈS USAGE

- **INSPECTEZ** votre embarcation et votre matériel;
- **REJETEZ** boue, végétaux et animaux loin d'un plan d'eau;
- **VIDangez** l'eau de cale, du moteur et du vivier;
- **LAVEZ** à l'eau chaude, à haute pression ou laissez sécher 5 jours votre embarcation et le matériel qui a été en contact avec l'eau;
- **NE REMETTEZ PAS** à l'eau vos appâts de pêche, morts ou vivants.

SI VOUS AVEZ UN AQUARIUM :

- **NE REJETEZ JAMAIS** des poissons, des tortues, des plantes, de l'eau d'aquarium ou de jardins aquatiques dans les cours d'eau ou dans les fossés, drains et égouts.

Pour plus d'information: faune.gouv.qc.ca/especes/envahissantes/
mdelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp

Bonjour à tous,

La saison estivale commence bientôt, qui dit estivale, dit vacances et camping. Nous travaillons sur un nouveau règlement pour les roulottes et un règlement concernant l'imposition d'un permis de séjour pour les roulottes dans la municipalité d'Authier-Nord et également un règlement concernant la cueillette des ordures et matériaux récupérables. Des avis publics seront affichés. Quelques règlements sont sur notre site internet et vous pouvez aussi revoir notre journal en couleur et d'autres renseignements. Une personne de la MRC est venue me donner une petite formation pour améliorer notre site.

Avec la venue de l'été, il est aussi le temps de se débarrasser des nuisances et faire une beauté à notre propriété. Si vous avez des idées d'agrandissement, de rénovation de plus de 500\$, sachez que cela nécessite un permis. Pour une nouvelle construction, en tout temps, qu'il s'agisse d'une maison, d'une remise, d'un garage, d'une galerie, d'un entrepôt à bois...Le permis est nécessaire pour s'assurer que vous implanterez le bâtiment au bon endroit et qu'il respectera toutes les normes de construction en vigueur à la municipalité. De plus, notez qu'il est important de prévoir venir chercher votre permis à l'avance (**avant le début des travaux**). J'ai souvent des recherches à faire pour m'assurer que tout soit conforme à notre plan d'urbanisme.

Les installations septiques et le captage d'eau souterraine ... Dans tous les cas, il est nécessaire de vous procurer un permis. Plusieurs normes entourent la gestion de ces installations, il est à votre avantage de vous assurer que tout sera construit et aménagé selon les normes. C'est très important et ça vous évitera de mauvaises surprises...

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à m'appeler au bureau au 819-782-3914 ou passez me voir, le plus souvent je suis là les lundis ou mardis, de 8h30 à 14h30.

Vous prévoyez faire une fête familiale, il est possible de venir chercher un CERTIFAT D'AUTORISATION, pour vous permettre le bruit et la musique plus élevée que de ce qui est habituellement toléré.

Sur ce, je vous souhaite un bel été et de belles vacances.

Carolle Bédard

UNE OFFRE EXCLUSIVE

L'OBVAJ, l'OBVT et le laboratoire Multilab ont développé un partenariat afin de vous offrir un tarif avantageux pour un groupe d'analyses.

Les laboratoires accrédités **Multilab Direct** et **Multilab Val-d'Or** vous proposent un rabais de plus de 35% du prix régulier d'analyse pour vous offrir le forfait **OBVAJ/OBVT - L'étude sur la qualité de l'eau** à seulement **175\$** (taxes en sus). Ce forfait comprend :

- Coliformes totaux et E-Coli
- Scan 11 métaux (Antimoine, Arsenic, Baryum, Bore, Cadmium, Chrome, Cuivre, Manganèse, Plomb, Sélénium, Uranium)
- Cyanures totaux
- Fluorures
- Mercure
- Nitrites-Nitrates

Certaines conditions s'appliquent afin de bénéficier de ce forfait exclusif :

- Procéder à l'analyse de l'eau de puits après le 1^{er} mai 2015;
- Signer le formulaire de consentement afin de transférer les résultats d'analyse à l'OBVAJ ou à l'OBVT et de consentir à ce que les résultats soient compilés et diffusés à diverses banques de données ministérielles, municipales, universitaires, etc.;
- Les résultats d'analyse doivent obligatoirement comprendre tous les éléments physico-chimiques inclus dans le forfait;
- Être résident du territoire desservi par l'OBVAJ et l'OBVT.

En plus du forfait exclusif à 175\$ (taxes en sus), l'OBVAJ et l'OBVT remettront aux 200 premiers clients, une compensation financière de **50\$ par rabais postal**.

Les résultats devront être transmis avant l'épuisement des fonds afin de bénéficier du retour postal de 50\$.

Les données seront compilées de manière anonyme et serviront à accroître nos connaissances sur l'eau souterraine.

Le projet permettra :

- D'informer les citoyens sur la qualité de leur eau de puits résidentiel;
- D'augmenter les connaissances sur les eaux souterraines;
- De cibler les zones géographiques les plus à risque de la région;
- De diminuer les risques de contamination ;
- De mettre en place des solutions si des problèmes sont détectés.

OBVAJ
Organisme de santé environnementale

OBVT
Organisme de santé environnementale

Multilab

PRÉSENCE DE CONTAMINANTS

Plusieurs citoyens croient à tort que l'eau d'un puits, parce qu'elle est naturelle, est toujours sécuritaire. La présence naturelle de divers éléments chimiques dans la roche et le sol et l'influence des activités humaines où les puits sont creusés, peuvent causer des problématiques de **CONTAMINATION DE L'EAU POTABLE** de votre puits résidentiel.

Les éléments chimiques et biologiques analysés **NE SONT PAS VISIBLES À L'ŒIL NU** et généralement, **N'AFECTENT PAS LA COULEUR ET L'ODEUR DE L'EAU**. Leur présence au delà des seuils indiqués par le **Règlement sur la qualité de l'eau potable au Québec** peut provoquer différents effets sur la santé à long terme. Il est à noter que la présence de métaux lourds dans l'eau de puits peut avoir des répercussions majeures sur la santé à long terme.



RECOMMANDATIONS

- Faire analyser son eau de puits **DEUX FOIS PAR ANNÉE** pour les paramètres microbiologiques;
- Faire analyser au minimum **UNE FOIS AUX DIX ANS** les paramètres physico-chimiques présents dans l'eau provenant du sol ou de la roche.



LES RISQUES POUR LA SANTÉ

Diverses études menées dans les dernières années confirment la contamination d'eau de puits résidentiels par divers éléments.

- Environ 1 puits sur 4 subit une contamination bactériologique;
- À ceci s'ajoute la contamination de bactéries pathogènes d'origine humaine pouvant entraîner des risques élevés pour la santé. Voici les risques :
 - Troubles gastro-intestinaux (nausées, vomissements et diarrhée) dont une des complications possibles est l'hospitalisation.
- L'arsenic est un contaminant naturel présent en Abitibi-Témiscamingue, les risques liés à l'exposition sont les suivants :
 - Les cancers (peau, poumons, vessie);
 - Une mauvaise circulation sanguine des pieds et des mains;
 - Association possible pour le dysfonctionnement de la glande thyroïde ainsi que le diabète.

Le corps élimine une partie importante des contaminants que nous absorbons, mais au-delà de certaines concentrations, une partie demeure. Certains vont s'accumuler avec le temps pour causer des problèmes de santé des années plus tard.



ÇA S'PASSE CHEZ NOUS

VENTE DE GARAGE

L'équipe pastorale et les membres de la Fabrique organisent une vente de garage. L'argent ramassé servira à acheter un nouveau missel (livre qui est sur l'autel) et aussi pour ramasser des fonds pour la Fabrique. Vous êtes invités à nous apporter des choses que vous ne vous servez plus et qui intéresseraient sûrement quelqu'un d'autre. Vous pouvez apporter vos choses à l'épicerie en attendant. La vente de garage aura lieu à la salle municipale, le samedi 27 août de 10h00 à 17h00. Des objets de toutes sortes sont les bienvenus, tel que des jouets, des livres, de la vaisselle, etc. Merci de votre participation et espérons vous voir en grand nombre.

BRAVO à la troupe de danse Multidanses d'Authier-Nord. Encore cette année, ils nous ont offert tout un spectacle. Il y avait 2 représentations et la salle était pleine au deux représentations. Cette année quelques mamans ont participé à la danse et quoi dire des costumes. Beaucoup d'heures de bénévolat pour la fabrication et le montage du spectacle. Un gros Merci à Marjolaine Bastien et aux parents bénévoles de nous offrir un spectacle de cette qualité et de permettre à nos jeunes de notre paroisse et les paroisses avoisinantes de pouvoir faire de la danse et aussi de participer à un beau spectacle. Encore une fois **BRAVO** !

CHIENS

Veuillez prendre note que nous ne tolérons pas les chiens errants. N'oubliez pas qu'il s'agit d'un **RÈGLEMENT MUNICIPAL**...

VOUS DEVEZ L'ATTACHER, LE METTRE EN ENCLOS, LE MAINTENIR EN LAISSE, RESTEINDRE SES JAPPEMENTS.

Brefs, prenez les moyens que vous jugez appropriés pour être en contrôle de votre animal et pour que vos voisins et amis puissent profiter pleinement de notre beau village et de l'air pur !

Je vous remercie de votre habituelle collaboration !



ÇA S'PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

Théâtre de la vieille grange

En face de l'école du Rang II
269 Route 111, Authier (QC)

Tél : 819-782-3239

1-866-336-3289

info@coledurang2.ca

www.coledurang2.ca

•Quand on l'cré pas

3-6-10-13 juillet 2016

•Quand on a la berlué

17-20-24-27-31 juillet 2016

Musique Folklorique à 13h et
Théâtre à 14h

Contribution volontaire suggérée \$5 par personne

Le groupe de 13 élèves de Secondaire 3 :

L'école Le Séjour tient à remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur soirée Spagetti qui se tenait le 21 avril dernier au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.

Plus de 100 personnes ont participé à cet événement qui avait pour but d'amasser des fonds pour un voyage de fin d'année à Toronto.

Nous avons ramassé la somme de 2448\$.

Nous tenions à remercier tous nos commanditaires et ils sont nombreux.

Merci à vous tous de votre soutien !

PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS

Une demande de subvention nous a été accordée pour le projet "Nouveau départ". Ce programme a pour objectif de fournir une aide à l'immobilisation pour les nouveaux projets communautaires. Le but étant d'appuyer la participation et l'inclusion sociale des aînés. Par de menus travaux d'aménagements, la municipalité offre un local pour ce groupe d'aînées, car elles n'en avaient aucun à proximité. De plus, l'achat d'équipements de tissage, de couture, de cuisine et sportifs. Ce projet sera bénéfique pour briser l'isolement de nombreuses femmes seules et/ou avec peu de ressources dans la municipalité. Elles pourront ainsi socialiser mais aussi pratiquer des activités de remise en forme, d'artisanat et de cuisine. Ces rencontres leur permettront aussi d'échanger des connaissances et trucs entre elles et éventuellement de transmettre ces savoirs à d'autres personnes. Ce beau projet devrait être en place d'ici l'automne et nous vous tiendrons informer au fur et à mesure de l'évolution de ce projet.

Vous serez invités lors de l'ouverture officielle. À voir dans notre prochaine parution.

POUR PARTICIPER, CONTACTEZ
LE LABORATOIRE LE PLUS PRÈS
DE CHEZ VOUS

MULTILAB DIRECT

125, Boul. Industriel
Rouyn-Noranda (Québec), J9X 6P2
Tél. : 819 797-0550
Téloc. : 819 797-2155

MULTILAB VAL-D'OR

900, 5^e Avenue
Val-d'Or (Québec), J9P 1B9
Tél. : 819 874-0350
Téloc. : 819 874-0380

CONTACTEZ L'OBV LE PLUS
PRÈS DE CHEZ VOUS

Pour plus d'informations concernant le FORFAIT
des OBV et pour le RABAIS POSTAL :

Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)

46, Place Hammond, Val-d'Or,
(Québec) J9P 3A9
Tél. : 819 824-4049
www.obvaj.org • informations@obvaj.org

Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)

1C, rue Notre-Dame Nord, Ville-Marie,
(Québec) J9V 1W6
Tél. : 819 629-5010
www.obvt.ca • info@obvt.ca

L'EAU DE VOTRE PUIITS
EST-ELLE SÉCURITAIRE
POUR LA SANTÉ ?

Projet volontaire
d'analyse de la qualité
de l'eau des puits



ARSENIC
E-Coli, nitrates ...



Projet réalisé par :



CONTAMINATION PAR L'ARSENIC

La contamination des puits à l'**ARSENIC** est un exemple de problématique de contamination naturelle importante dans la région de l'**ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**.

Une étude effectuée par le **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE** de 2008 à 2010 a démontré que dans les zones où la contamination à l'arsenic est connue :

- 80 % des puits artésiens analysés possédaient une contamination d'arsenic;
- La concentration moyenne retrouvée était de 0,023 mg/L.

La norme de l'arsenic dans l'eau potable au Québec est de 0,01 mg/L



La région géographique de la Faille de Cadillac constitue une zone géographique forte en minéraux présentant un potentiel élevé d'arsenic.



PÉRIODES PROPICES POUR L'ANALYSE DE L'EAU

Les **PÉRIODES DE L'ANNÉE** les plus à risque de contamination bactériologique sont celles où il y a de fortes accumulations d'eau. Il est alors suggéré de procéder à l'analyse de votre eau de puits pendant ces périodes :

- Au printemps à la fonte des neiges;
- En été, généralement de juillet à août, suite à de fortes pluies;
- À l'automne suite à de fortes pluies.

Des problématiques de santé peuvent se développer suite à une exposition prolongée à une contamination physico-chimique ou bactériologique, d'où l'importance de procéder à l'analyse de votre eau de puits résidentiel.

L'eau est une ressource aussi précieuse que vitale. En tant que propriétaire d'un puits individuel ou d'un petit réseau desservant moins de 21 personnes, vous avez la responsabilité de vous assurer de sa qualité dans une perspective de protection de votre santé et de celle de vos proches. Vous trouverez dans ce document toute l'information nécessaire pour y parvenir.

Une eau de puits dépassant les normes doit être traitée !

Pour plus d'informations, consultez le www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/

ÇA S'PASSE CHEZ NOUS (SUITE)

REMERCIEMENT

Merci à tous ceux qui ont préparé et entretenu le sentier de moto-neige qui passait dans le bois au nord du 8e et 9e rang ouest et aussi sur le lac Macamic. Le sentier était bien balisé. Beaucoup de travail et plusieurs en ont bénéficié. On se dit à l'hiver prochain, espérons-le.

La famille de Monsieur Léopold Bergeron tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes impliquées dans la préparation et le service du repas après les funérailles de leur père. Ce fut très apprécié et c'était très bon.

Merci beaucoup !

PETIT RAPPEL (DÉFIBRILATEUR)

Un défibrillateur est disponible à l'épicerie Roger Plante. Pour une urgence en attendant les secours, ça pourrait sauver une vie. Prenez-en bien note.

comédie musicale
présentée

Du 7 au 30 juillet 2016

— les jeudis, vendredis et samedis à 20 h —

Deux représentations spéciales les 23 et 30 juillet à 16 h

À la **Salle Desjardins de La Sarre**, 500 rue principale

Livret de : Daniel Morin Directrice musicale : Jocelyne Beaulieu

Chansons d'auteurs, compositeurs et interprètes de l'Abitibi-Témiscamingue :

Gilles Parent/Dany Aubé/Richard Desjardins
Bourbon Gautier/Jacques Michel/Dany Bédar
Diane Tell/Raoul Duguay/Anodajay
Éric Maheu/Boom Desjardins

30\$-35\$-tx (adulte)
20\$-tx (17 ans et moins)

Billetterie: www.ticketacces.net 1 866 891-6342

RESSOURCEMENT SUR LA MISÉRICORDE

Pendant la période du carême, l'abbé Crescent a offert une animation sur le thème de la miséricorde. Dans les dix paroisses du secteur, une centaine de personnes ont été rejointes par cette activité de ressourcement spirituel. Notre Pasteur était heureux de cette participation et déjà on anticipe une activité du genre pour l'an prochain.

QU'EST-CE QUE LA MISÉRICORDE

La miséricorde, c'est l'amour qui sympathise avec la fragilité, avec la faiblesse de l'autre. L'amour qui se penche sur celui ou celle qui n'en peut plus et qui tombe.

Le mot miséricorde a deux noms : « misère » -« Coeur ». Donné à Dieu, cela signifie que Dieu est le plus sensible des pères qui prend nos misères dans son Coeur pour nous soulager, nous guérir, nous relever.

(Feuillet de l'Évêché d'Amos sur le Jubilé de la Miséricorde)

PROCHAINE RÉUNION DU MacDix (les 10 paroisses du secteur de Macamic)

Le 1er septembre, à 19h00, à Poularies. Objet : planifier l'automne pastoral jusqu'à Noël.

Vos offrandes pour l'église (de février à mai 2016) :

Merci de votre soutien à l'église d'Authier-Nord, que ce soit en gestes ou en paroles ! Que Dieu nous accompagne et nous protège tous : BONNE SAISON ESTIVALE !

REVENUS DE FÉVRIER AU 31 MAI 2016

Quêtes : 473.75	Certificat de mariage : 15.00
Prions : 46.30	Souper cabane à sucre : 513.00
Développement et paix : 33.75	Encan : 366.00
Rameaux : 33.00	Don : 140.00
Lampions : 65.90	
Remboursement taxes fédéral : 134.09	Remboursement taxes provincial : 267.50

LIGNE INFO-SOCIAL (SUITE)

Une alliance de choix

Si le CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue peut aujourd'hui offrir le service Info-Social à l'ensemble de sa population, c'est grâce à une entente de services avec la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec, anciennement l'Agence et le CSSS de Bécancour-Nicolet-Yamaska. « Cette région dispose de l'infrastructure et des intervenants nécessaires pour assurer la réponse téléphonique à notre région selon les standards de qualité établis par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Nous pouvons nous compter chanceux d'avoir conclu cette alliance avec un partenaire possédant une expertise aussi solide », conclut monsieur Boissonneault.

INVITATION À TOUTE LA POPULATION

Le Centre de prévention du suicide d'Abitibi-Ouest invite toute la population de l'Abitibi-Ouest à venir assister à son assemblée générale annuelle qui se tiendra **lundi le 27 juin à 19 h 00**, au Motel Villa Mon Repos (salle Normick).

Bienvenue à tous et à toutes!

Jocelyne Gagnon
Pour : le conseil d'administration
Tél : 819-333-3356

ANNIVERSAIRE

Sébastien Guay	8 juin
Liette Neveu	17 juin
Nancy Neveu	17 juin
Steve Bruneau	19 juin
Mégane Drouin Deschaines	23 juin
Julie Larouche	23 juin
Mélanie Harvey	3 juillet
Alain Deschaines	24 juillet
Jean-Pierre Deslongchamps	28 juillet
Marianne Deslongchamps	29 juillet
Nicolas Provencher	31 juillet
Samuel Provencher	6 août
Réjean Parent	6 août
Denise Dubé Wurtz	7 août
Félix Auger	10 août



Claire Julien	14 août
Michaël Deslongchamps	14 août
Loick Hravey	30 août
Nathalie Ouellet	31 août
Carolle Bédard	1 septembre

LIGNE INFO-SOCIAL

Un accès téléphonique rapide à des services psychosociaux pour la population
**La ligne INFO-SOCIAL est maintenant accessible
 en Abitibi-Témiscamingue!**

Rouyn-Noranda, le 25 mai 2015 — Chaque année, des milliers de citoyens de la région font appel à Info-Santé pour des questions en lien avec la santé physique. Le Centre intégré de santé et service sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue est fier d'annoncer aujourd'hui le déploiement d'un service complémentaire, cette fois pour des problématiques d'ordre psychosocial.

« Les citoyens de l'Abitibi-Témiscamingue ont maintenant accès à la ligne Info-Social, à partir du numéro téléphonique 811. Il s'agit d'un grand accomplissement et du fruit de travaux d'envergure menés sans relâche au cours des deux dernières années », indique le président-directeur général du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, monsieur Jacques Boissonneault.

Lorsqu'une personne compose le numéro 811, une assistance téléphonique lui propose dorénavant deux choix : appuyer sur le 1 pour Info-Santé ou choisir le 2 pour obtenir le service Info-Social. « Ce nouveau service de consultation téléphonique est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, par des intervenants qualifiés. Les citoyens peuvent s'y référer pour toutes les problématiques de la sphère psychosociale : anxiété, deuil, dépendances, difficultés conjugales ou familiales, jeunes en difficulté, santé mentale, violence, etc. », explique la cadre supérieure responsable de la mise en place d'Info-Social au CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue, madame Sylvie Routhier.

L'expérience des régions qui ont déjà implanté ce service permet d'estimer le nombre possible d'appels à environ 8 000 par année dans la région. « Nous savons également que, dans 97 % des cas, les personnes ont obtenu une réponse à leurs besoins. Pour les 3 % qui restent, une intervention dans le milieu est organisée dans les meilleurs délais afin d'apporter le soutien nécessaire à la personne en situation d'urgence ou de crise », complète madame Routhier.

Comme pour Info-Santé, le service Info-Social est gratuit et les informations communiquées par l'appelant sont traitées de façon confidentielle. Une campagne d'affichage sera déployée à travers l'Abitibi-Témiscamingue pour faire connaître le nouveau service Info-Social et pour inciter les citoyens à appeler, soit pour eux-mêmes ou pour un proche.



Communauté chrétienne St-Mathias d'Authier-Nord

Bulletin paroissial de juin à septembre 2016

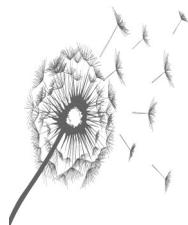
Samedi le 25 juin	16h00	Valère Lagrange, collecte aux funérailles
Samedi le 9 juillet	16h00	Parents défunts par la famille Lacasse
Samedi le 23 juillet	16h00	Donald Champagne, collecte aux funérailles
Mardi le 26 juillet	détails plus bas	Pèlerinage à Roquemaure (détail plus bas)
Samedi le 13 août	16h00	Georgette Sénéchal, collecte aux funérailles
Samedi le 27 août	16h00	Marcel Rivard, collecte aux funérailles
Samedi le 10 septembre	15h30	Visite au cimetière
	16h00	Roland Lacasse, collecte aux funérailles
Samedi le 24 septembre	16h00	Donald Champagne, collecte aux funérailles

PÈLERINAGE À STE-ANNE DE ROQUEMAURE	SAMEDI LE 26 JUILLET
10h30	Messe célébrée par l'abbé Denis Villeneuve
Dîner	
15h30	Messe célébrée par Mgr Gilles Lemay suivie de la bénédiction des malades et des objets de piété
Souper	À la salle
19h00	Animation. Courte réflexion par l'abbé Villeneuve sur l'année de la miséricorde. Procession aux flambeaux

AVIS DE DÉCÈS

Le 23 mai dernier est décédé à l'âge de 81 ans monsieur Fernand Asselin. Il était le frère de Mme Gisèle Auger et de M.Yvon Asselin de notre paroisse.

Le 7 juin dernier est décédé à l'âge honorable de 93 ans monsieur Léopold Bergeron. Il était le père à Michel (Raymonde Labbé), Gilles (Suzanne Germain) et grand-papa de Miguël, tous d'Authier-Nord.



NAISSANCE

Félicitations à Jessica Lahaie et Sylvain Charrois, qui le 18 mai dernier, donnaient naissance à Aleck, leur premier enfant.

DEUX NOUVEAUX BAPTISÉS

Nora Auger, fille d'Alexia Bergeron et d'Alexandre Auger, et **Félix Deslongchamps**, fils de Mélanie Harvey et de Jérémie Deslongchamps, recevaient le sacrement du baptême lors de la messe du 23 avril dernier. Bienvenue à ces deux enfants dans notre communauté chrétienne : qu'ils soient bénis et heureux !



CONFIRMATION

Le 30 avril, 88 jeunes de nos 10 paroisses recevaient le sacrement de Confirmation sous la présidence de notre évêque Mgr Gilles Lemay. Bravo à toutes les personnes impliquées dans cette grande manifestation de foi ! Que l'esprit continue son oeuvre en tous et chacun.

CHANGEMENT DE JOURNÉE

À partir de l'automne 2016, il est possible que les messes régulières soient célébrées sur semaine, soit les 2e et 4e jeudis de chaque mois, au lieu des samedis. Pour commentaires ou questions, vous pouvez communiquer avec Cécile Plante, Carole Bédard ou Madeleine Lessard.



SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA PATERNITÉ

Du 15 au 21 juin : **Pensez PAPA**

Recycler c'est bien... Bien le faire, c'est encore mieux!

TRI À LA SOURCE :

MODE D'EMPLOI POUR ÊTRE UN EXPERT EN LA MATIÈRE

Règle #1

Est-ce que l'objet que je veux mettre dans mon bac de récupération est en papier, en carton, en plastique, en verre ou en métal?

Si vous avez obtenu un « NON » à l'une ou l'autre de ces questions :

Malheureusement, l'objet pour lequel vous les avez posé ne doit pas aller dans le bac de récupération. Le papier, le carton, le plastique, le verre et le métal sont les seules matières acceptées au centre de tri et elles doivent être sous la forme d'un contenant, d'un emballage ou d'un imprimé.

Si vous avez obtenu « OUI » à ces deux questions:

Tout porte à croire que votre objet est le bienvenu dans le bac de récupération. Cependant, tout n'est pas noir ou blanc. Pour en avoir le cœur net, nous vous proposons un rassemblement de trucs, de nuances, d'exceptions et de conseils à consulter :

Pour qu'un contenant en plastique puisse être déposé dans le bac de récupération, il doit être identifié du ruban de Möbius (triangle fléché) avec le chiffre 1, 2, 3, 4, 5 ou 7. Ces numéros indiquent de quel matériau est fait le contenant et nous permettent de le trier avec la bonne famille de plastique. Donc, si le contenant de plastique n'est pas identifié du ruban de Möbius ou qu'il porte le #6, il ne doit pas être mis dans le bac.

Tous les sacs et pellicules de plastique ne peuvent malheureusement être envoyés au recyclage. Les sacs/pellicule de plastiques qui peuvent être recyclés, et donc acheminés au centre de tri, s'étirent lorsque vous tentez de les déchirer. Les sacs d'épicerie, de pains tranchés ou encore qui recouvrent les vêtements à la sortie du nettoyeur en sont de bons exemples. Quand le sac est fait d'un plastique plus « raide » et ne s'étire pas, tels les sacs de légumes congelés, de riz, de céréales et autres sacs du genre, il ne faut pas les mettre dans le bac de récupération.

www.tricentris.com pour de plus amples informations (articles et vidéos). Allez voir!!!!



Chronique

PRÉVENTION INCENDIE

Le barbecue et le propane!

Pour plusieurs d'entre vous, l'été est synonyme de bonnes grillades sur le barbecue avec des amis, à relaxer et profiter du beau temps! Toutefois, il est important de prendre certaines précautions. En voici quelques-unes :

Avant d'utiliser votre barbecue...

- Vérifiez si votre barbecue fait l'objet d'un rappel par le fabricant ou Santé Canada. Si c'est le cas, vous devriez peut-être ne pas l'utiliser! Pour en savoir plus, consultez le site Internet <http://www.canadiensante.gc.ca>;
- Nettoyez l'intérieur et l'extérieur de votre barbecue, ainsi que les pièces mobiles;
- Vérifiez si votre bouteille de propane est âgée de plus de 10 ans. Si c'est le cas, remplacez-la et remettez-la à un distributeur de propane. Ne jetez jamais une bouteille de propane aux ordures, elle pourrait exploser;
- Avant d'allumer votre barbecue pour la première fois, à la suite d'une longue période où l'appareil n'a pas été utilisé (ex. : l'hiver) ou après chaque remplissage de la bouteille de propane :
 - ⇒ Ouvrez le couvercle du barbecue. Aspergez les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites. Ouvrez prudemment la valve de la bouteille de propane. Si des bulles se forment, il y a fuite. Fermez aussitôt la valve et remplacez les pièces défectueuses;
 - ⇒ N'utilisez jamais d'allumettes ou une flamme nue pour déceler les fuites.
- Vérifiez la flamme produite par le propane, elle doit être d'un bleu inaltéré. Si non, faites vérifier votre barbecue par un professionnel.

RECETTE VRAIES CÔTES LEVÉES

Temps de preparation: 15 min Temps de cuisson : 1h30 min Temps de macération : 4hoo min

Temps total : 1h45 min Portion : 2

INGRÉDIENTS

Marinade

(pour 2 sections de côtes de dos de porc) ;

1/4 tasse cassonade

1/4 tasse de vinaigre blanc

1/4 tasse de jus de citron

1/4 tasse sauce Worcestershire

2 c.à thé sel

2c.à thé moutarde en poudre 1 1/2 tasse eau

1 tasse de mélasse

1 tasse ketchup

1/2 tasse sirop d'érable

sauce BBQ

(couvre 4 à 6 sections de côtes de dos de porc):

2c.à table cassonade

2 c.à table de vinaigre blanc

2 c. à table jus de citron

2 c. à table sauce Worcestershire

1 c. à thé de sel

1c. À thé moutarde en poudre

3/4 tasse d'eau

1/2 tasse de mélasse

1/4 tasse sirop d'érable

Mettre les sections de côtes dans un chaudron (les couper en deux au besoin) et les couvrir d'eau. Porter à ébullition et laisser mijoter environ 1 heure. Attention à ce que les sections demeurent couvertes d'eau pendant toute la période de cuisson.

Dans un sac de type Ziploc, mettre une section de côtes de dos de porc et y verser la quantité nécessaire de marinade, environ 1 tasse. Enlever le plus d'air possible, laisser mariner au réfrigérateur de 4 à 24 heures (plus elles auront mariné, plus elles seront tendres). Si la marinade ne couvre pas entièrement la partie viande des côtes, simplement ajouter un peu plus d'eau.

Mélanger les ingrédients de la sauce BBQ dans un chaudron. Faire épaisir sur un feu moyen-vif jusqu'à ce que la sauce ait la consistance voulue, puis réserver. Elle doit être assez épaisse pour ne pas couler lorsque badigeonnée sur les côtes. Si la sauce n'épaissit pas assez rapidement, ajouter une cuillère à table de fécule de maïs diluée dans de l'eau froide.

Allumer un seul côté du BBQ à température élevée. Mettre les côtes sur la grille du côté éteint (côté bombé vers le haut) et badigeonner de la sauce BBQ. Attendre que la sauce caramélise un peu et appliquer une deuxième couche. Laisser caraméliser encore et appliquer une troisième couche si désiré. Ne pas retourner les côtes et les manipuler le moins possible. Elles seront très tendres et pourraient se défaire en morceaux. BONNE APPÉTIT



UN COMPOST BIEN ÉQUILIBRÉ

Les VERTS et les BRUNS

Pour réussir un compost de qualité, un équilibre entre les quantités de VERTS et de BRUNS sont nécessaires.

Les VERTS sont les matières humides, riches en azote. Par exemple :

- restes de fruits et légumes;
- tontes de gazon;
- mauvaises herbes fraîches;
- coquilles d'œufs.

Les BRUNS sont les matières sèches, riches en carbone. Ils comprennent entre autres :

- feuilles sèches, paille, foin;
- sciures de bois, brindilles;
- marc de café;
- pâtes alimentaires, pain, riz.

Pour chaque quantité de VERTS déposés dans votre composteur, deux parts de BRUNS sont recommandées.

Source : [Le compostage facilité](#), NOVA Environcom.

L'humidité et l'aération

Le taux d'humidité à respecter et l'aération nécessaire à une bonne décomposition sont complémentaires. Un tas de compost trop sec ne se décomposera que très lentement. Par contre, un excès d'eau diminuera l'oxygénation et le tas dégagera alors une mauvaise odeur.

L'aération est indispensable à la survie des petits organismes décomposeurs. Le processus de décomposition sera alors plus rapide si le tas est régulièrement aéré.

Pour humidifier votre compost, ajoutez tout simplement de l'eau.

Pour un problème de surplus d'eau, la solution la plus efficace est de faire un retournement complet du tas de compost. Si le tas est juste un peu trop détrempé, ajoutez des matières sèches (les BRUNS) et aérez. Cela pourrait suffire à régler le problème.

ET LES ODEURS ?

En fait, la présence d'odeurs s'explique par un manque d'air ou un déséquilibre entre l'azote (VERT/humide) et le carbone (BRUN/sec).

Si, en approchant du compost, il s'en dégage une odeur d'ammoniac, c'est que le tas est en déséquilibre. Il faut alors ajouter du carbone et aérer un peu!



Si le compost libère une odeur de pourriture, c'est qu'il y a un surplus de liquide qui peut provenir de différentes sources. Le composteur est peut-être situé dans un creux ou un terrain qui s'égoutte mal. La matière se décompose, mais les décomposeurs, noyés, ne peuvent exercer leur activité normale. Les matières pourrissent, ce qui explique l'odeur.

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807



Des questions?
Écrivez-nous:
hotlinevert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
5, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca



BRÛLAGE DE REBUTS

Avant d'allumer...

Assurez-vous de respecter les règlements municipaux en vigueur pour le brûlage.

Avant de procéder à un brûlage de rebuts, il faut s'informer auprès de sa municipalité pour connaître les modalités qui régissent cette activité. Celles-ci peuvent être différentes d'une localité à l'autre.



Choisissez un endroit à l'abri du vent.

Les bourrasques de vent sont souvent à l'origine de la perte de contrôle des brûlages de rebuts d'où l'importance de choisir un site qui n'offre pas d'emprise au vent.



Dégagez l'endroit du brûlage jusqu'au sol minéral (sable).

La présence de débris au sol permet la propagation du feu. Il peut également brûler en profondeur dans la terre asséchée.



Faites de petits amoncellement et surveillez votre feu sans quitter les lieux.

Il est préférable de faire quelques tas de rebuts plutôt qu'un gros, ce qui facilite le contrôle du brûlage. Même lors de conditions sécuritaires, il est essentiel de rester sur place afin d'assurer une surveillance constante.

Ayez toujours à proximité des outils manuels (pelle, râteau), un boyau d'arrosage ou une grande quantité d'eau afin d'intervenir lors d'une échappée de feu.



Une précaution qui vous permettra d'agir rapidement par rapport à une situation imprévue.

CHRONIQUE VERTE



VOLUME 7, NUMÉRO 4 AVRIL 2016

Vigilant... même au printemps

Pourquoi le danger d'incendie augmente-t-il si rapidement au printemps?

- Présence importante de matières sèches au sol;
- Faible proportion de végétation vivante;
- Effet d'assèchement accéléré par le vent;
- Assèchement rapide des endroits à découvert.

INFLAMMABLE! ATTENTION À LA FORÊT

Vigilant... même au printemps

Quelques questions à se poser avant de faire un brûlage

- Existe-t-il d'autres moyens pour éliminer ces rebuts?
- Ma municipalité permet-elle les brûlages?
- Est-ce que j'ai dégagé le sol au moins 5 fois la hauteur du tas?
- Est-ce que le vent risque de me faire perdre le contrôle du feu?
- Suis-je en mesure d'assurer une surveillance constante?

INFLAMMABLE! ATTENTION À LA FORÊT

Vigilant... même au printemps

Le brûlage d'abattis doit se faire selon des critères précis

- Vérifier la réglementation municipale;
- Nettoyer l'emplacement jusqu'au sol minéral;
- Faire de petits amas et les surveiller constamment;
- Avoir de l'équipement approprié afin d'intervenir.

INFLAMMABLE! ATTENTION À LA FORÊT

Vigilant... même au printemps

Le brûlage de rebuts doit se faire dans des conditions adéquates

- Vérifier la réglementation municipale;
- Utiliser un contenant fermé muni d'un pare-étincelles;
- S'abstenir de brûler lorsqu'il y a du vent;
- Assurer une surveillance constante du feu.

INFLAMMABLE! ATTENTION À LA FORÊT

Vigilant... même au printemps

Depuis dix ans, 86 incendies allumés du 21 avril au 20 mai en Abitibi-Témiscamingue par les résidents

- 30 incendies allumés par du brûlage de rebuts;
- 17 incendies allumés par du brûlage d'herbe;
- 9 incendies allumés par du brûlage d'abattis;
- 40 incendies de causes humaines diverses.

INFLAMMABLE! ATTENTION À LA FORÊT

70 % des incendies de forêt peuvent être évités.

- Articles de fumeur
- Brûlage de rebuts
- Brûlage d'herbe
- Feux de camp

Vous faites la différence !

1 800 463-FEUX
Pour signaler un incendie de forêt

www.sopfeu.qc.ca

LE RÉEMPLOI DE VOS ENCOMBRANTS

Vous avez des gros objets et vous souhaitez vous en départir? Alors vous devez vous poser la question suivante: est-ce que ces objets sont encore fonctionnels et pourraient être utiles à quelqu'un d'autre?

Si la réponse est oui, sachez que bon nombre d'organismes du territoire acceptent vos gros objets ou encombrants réutilisables et leur offre une seconde vie.

DÙ DÉPOSER MES ENCOMBRANTS FONCTIONNELS ?

Voici quelques organismes et des exemples de catégories de gros objets ou encombrants qu'ils acceptent:

Ressourcerie Le Filon vert
Accessoires de maison
Appareils électriques de maison
Articles pour bébé/jouets
Articles de sport
Bicyclettes
Électroménagers
Matériel électronique
Meubles
Moteurs électriques
Téléviseurs

Friperie au Coin de l'entraide
Accessoires de maison
Appareils électriques de maison
Articles pour bébé/jouets
Articles de sport

Atelier boutique VROOM
Carrefour jeunesse Emploi d'Abitibi-Ouest
Articles de sport
Bicyclettes

Plusieurs comptoirs familiaux peuvent également accepter certains encombrants fonctionnels. Renseignez-vous auprès d'eux :

- Centre d'entraide familial, Normétal
- Centre de dépannage de Rapide-Danseur
- Centre familial La Sarre
- Comptoir familial de Macamic
- Réseau de solidarité de Dupuy

Maison de la famille de La Sarre
Articles pour bébé/jouets

Certains organismes acceptent d'autres matières. Informez-vous auprès d'eux.



QU'EN EST-IL DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS?

Plusieurs municipalités du territoire de la MRC offrent la collecte des encombrants.

Cette collecte est mise en place pour les gros objets d'origine résidentielle qui, à cause de leur taille, ne peuvent être acceptés dans les collectes régulières (déchets ou recyclage) et ne peuvent être apportés à l'Écocentre dans le coffre d'une voiture.

Quelques matières issues de ces collectes peuvent être triées et valorisées. Cependant, le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières.

Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

Informez-vous auprès de votre municipalité pour connaître les dates et modalités de collecte ainsi que la liste des matières acceptées.

Source : Répertoire des récupérateurs, MRCAO
<http://mrcao.ca/documents/pages/repertoire-des-recuperateurs1.pdf>

Écocentre et Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR)
15, boulevard Industriel, La Sarre
819 333-2807

Des questions?
Écrivez-nous:
hotlinevert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest
5, 8^e avenue Est, La Sarre J9Z 1N6
819-339-5671
819 339-5400
mrcao@mrcao.qc.ca



« Ben voyons, ton huile ne va pas dans le lavabo mon homme ! »

Un litre d'huile peut contaminer un million de litres d'eau.

1 VIDANGEZ

Votre moteur de voiture, de camionnette, de VTT, de tondeuse ou de souffleuse à neige.

2 CLIQUEZ/TÉLÉPHONEZ

Allez sur soghu.com ou appelez le **1 877 987-6448** pour trouver le point de dépôt le plus proche.

3 RÉCUPÉREZ

Plus de 1000 points de dépôt acceptent gratuitement ces produits.



CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (CVMR)

HORAIRE DES COLLECTES– CONGÉS FÉRIÉS

FERMETURE	OUVERTURE	CUEILLETTE REPORTÉE RÉGIE
Lundi 28 mars 2016	Mardi 29 mars 2016, 6h	Jeudi 31 mars 2016
Vendredi 24 juin 2016	Lundi 27 juin, 2016, 6h	Jeudi 23 juin 2016
Vendredi 1 juillet 2016	Lundi 4 juillet 2016, 6h	Jeudi 30 juin 2016
Lundi 5 septembre 2016	Mardi 6 septembre 2016, 6h	Jeudi 8 septembre 2016
Lundi 10 octobre 2016	Mardi 11 octobre 2016, 6h	Jeudi 13 octobre 2016
Lundi 26 décembre 2016	Mardi 27 décembre 2016, 6h Mercredi 28 décembre 2016, 6h Jeudi 29 décembre 2016, 6h	Jeudi 29 décembre 2016
Vendredi 30 décembre 2016	Lundi 2 janvier 2017, 8h	Jeudi 29 décembre 2016